Image not found or type unknown

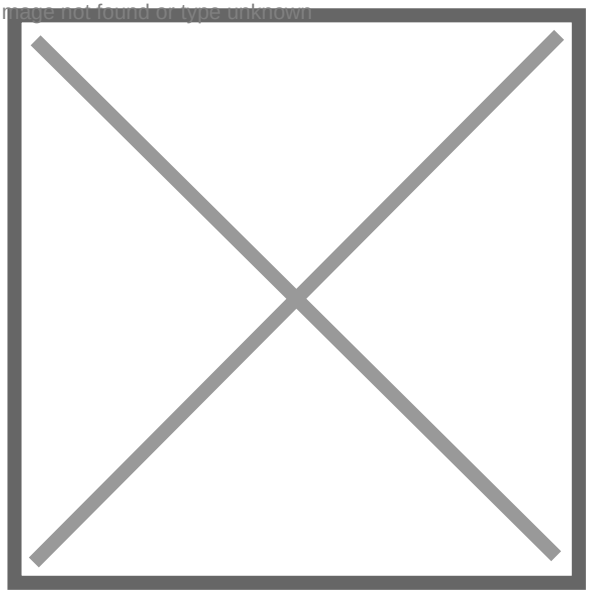

La retraite cnav et les csg/crds

Par **savamal**, le **14/04/2010** à **15:16**

Bonjour, j ai recu de la cnav le document m indiquant ce que je devais declarer pour les revenus de l annee 2009. ils me precisent que dans ce montant a declarer les csg et crds imposables sont incluses. je desire verifier leurs chiffres et je n y arrive pas. pouvez vous me donner la formule qui va me permettre, a partir du montant a declarer qu ils me donnent, comment je peut retrouver le brut sur lequel s appliquent les retenues de csg/crds, leur montant a declarer et le net que j ai effectivement touche.
je vous remercie et vous dis a +

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés